



Conseil municipal

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

OBJET : EQUIPEMENTS PUBLICS

43/Economie sociale et solidaire

B/ Tarifs équipements sportifs

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20250410-DEL20250410-43B-DE
Date de télétransmission : 22/04/2025
Date de réception préfecture : 22/04/2025

ETAT DE PRESENCE POINT 43

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	35
Absents représentés.....	10
Absents excusés.....	2
Absents non excusés.	2

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE DIX AVRIL à DIX-HUIT HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE POINT 43

PRESENTS

M. BOUYSSOU, Maire

M. RHOUMA, Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme MISSLIN, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, Mme LERUCH, M. OURABAH-BERTOUT, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. PRIEUR, M. MARCHAND, adjoints au Maire

Mme LE FRANC, Mme DORRA, Mme OUABBAS, Mme BLONDET, Mme LALANDE, Mme BOUFALA, Mme BOULKROUN, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme MEDEVILLE, Mme RAER, M. BADI, M. KHALED, M. MASTOURI, M. MRAIDI, M. FAVIER, M. FOURDRIGNIER, M. MALHEIRO, M. THOMAS, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Mme PETER, Conseillère municipale, représentée par Mme LALANDE,
M. MOKRANI, Conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD,
Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,
M. BOUILLAUD, Conseiller municipal, représenté par Mme LE FRANC,
Mme MANGIN, Conseiller municipal, représentée par Mme MISSLIN,
Mme GILIS, Conseillère municipale, représentée par M. THOMAS,
M. HARDOUIN, Conseiller municipal, représenté par Mme BOULKROUN,
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par M. MASTOURI,
Mme MACALOU, Conseillère municipale, représentée par M. OURABAH-BERTOUT,
Mme DIARRA, Conseillère municipale, représentée par M. PRIEUR.

ABSENTS EXCUSES

M. BAMBA, Conseiller municipal,
M. DANSOKO, Conseiller municipal.

ABSENTS NON EXCUSES

M. AUBRY, Conseiller municipal,
Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20250410-DEL20250410-43B-DE
Date de télétransmission : 22/04/2025
Date de réception préfecture : 22/04/2025

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



EQUIPEMENTS PUBLICS
43/Economie sociale et solidaire
B/ Tarifs équipements sportifs

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

vu sa délibération du 27 juin 2024 fixant les tarifs de location des équipements sportifs,

considérant l'engagement de la Ville pour soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS),

considérant qu'elles participent pleinement au développement du tissu économique de la Commune en s'inscrivant dans la politique municipale,

considérant cette tarification spécifique comme moyens de soutenir ce secteur économique,

considérant que ces tarifs leur permettraient d'ouvrir leur champ d'actions en directions des ivryen(ne)s,

considérant que cette nouvelle tarification modifie celle s'appliquant actuellement aux associations extérieures,

DELIBERE
Adopté à l'unanimité

ARTICLE 1 : APPROUVE la nouvelle tarification de location des équipements sportifs, applicable aux entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, à compter du 1^{er} mai 2025, comme suit :

Catégorie	Equipements	Rappel des tarifs habituels pour les entreprises, comités d'entreprises et organismes privés	Tarif ESS dont associations non ivryennes et hors associations ivryennes
Equipements nautiques	Bassin piscine municipale (grand bassin + petit bassin)	461,18 €	230,59 €
	Grand bassin	310,09 €	155,04 €
	Petit bassin	155,62 €	77,81 €
	Grand bassin - par ligne d'eau	94,28 €	47,14 €

Gymnases, salle d'escrime, tennis de table, bulle de tennis	Delaune, Epinettes, Gosnat, P. et M. Curie, Halle Gosnat, Lénine, A. Milliat, M. Ostermeyer	72,20 €	36,10 €
Salles de sport, salle de combat, gymnases scolaires et salles de musculation	Orme au chat, Marat, Barbusse Langevin, Joliot Curie, D. September, R. Parks, R. Franklin, Piscine Robespierre, P. et M. Curie, P. Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	38,62 €	19,31 €
Stades Créneau diurne (8h00 à 18h00)	Terrain engazonné Clerville et piste d'athlétisme	104,51 €	52,25 €
	Terrains synthétiques stades Lénine, Lilas, Gournay	104,51 €	52,25 €
Stades Créneau nocturne (à partir de 18h00)	Terrain engazonné Clerville et piste d'athlétisme	209,01 €	104,50 €
	Terrains synthétiques stades Lénine, Lilas, Gournay	209,01 €	104,50 €
Courts de tennis municipaux	Courts de tennis municipaux	20,04 €	10,02 €
Plateaux d'évolution	Ouverts au public	Gratuit	Gratuit

ARTICLE 2 : DIT que les recettes en résultant seront constatées sur le budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE
RECU EN PREFECTURE
LE
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE 22/04/2025